AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1 Mode de passation

Le présent avis est couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.(2014/24/UE)

Type de procédure : ouverte.

L'avis implique : un accord cadre à bon de commande.

Information sur l'accord cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur ;

2 Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché

Nom de l'organisme :

ÉTAT – Ministère des transport

Direction Interdépartementale des Routes Nord

Adresse : 44 ter rue Jean Bart CS 20 275

Code postal : 59 019 Ville : LILLE CEDEX

Point de contact : Mme. La directrice Interdépartementale des Routes Nord

Téléphone : 03 20 49 63 44 Télécopieur : 03 20 49 60 68

Courrier électronique (courriel) : dirn@developpement-durable.gouv.fr

Adresse Internet (URL) : http://www.dir.nord.developpement-durable.gouv.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL) : https://www.marches-publics.gouv.fr

3 Type d'activité

Principale activité du pouvoir adjudicateur :

Entretien et Exploitation du réseau routier national.

Classification CPV

Objet principal : 45233139-3 entretien des routes nationales

4 Description du marché

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Nature du marché : Travaux

Intitulé du marché :

Entretien courant des chaussées de surfaces inférieures ou égales à 20 000 m^2 du réseau routier national géré par la Direction Interdépartementale des Routes Nord sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Marne et des Ardennes.

Description succincte du marché :

Ce marché est un marché public de travaux pour lequel le Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de travaux du 30 mars 2021 s'applique.

Description des prestations :

Les prestations concernent l'entretien courant des chaussées pour des opérations de surface inférieures ou égales à 20 000 m² du réseau routier national géré par la DIR Nord sur le secteur des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Marne et des Ardennes.

Pour chaque intervention, les prestations consistent principalement au :

- Fraisage sélectif des couches de chaussées à renouveler
- La gestion des agrégats d'enrobés
- Application de couches d'accrochage et de lait de chaux ;
- Fourniture, transport et mise en œuvre d'enrobés bitumineux ;
- Signalisation horizontale des couches de chaussées renouvelées ;
- Signalisation temporaire des travaux.
- D'autres travaux connexes à ces travaux comme l'assainissement de surface, la mise à niveau d'accotement, la pose les boucles de comptage sont prévus.
- Travaux simples de consolidation de remblai de faible hauteur(engraissement)

Les prestations relèvent de la catégorie 2 au sens de l'article R.4532-1 du code du travail.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commande conformément aux dispositions des articles L.2125-1 1° et R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP.

Les lieux d'exécution des prestations :

Le réseau routier national géré par la Direction Interdépartementale des Routes Nord avec une répartition comme suit :

Lots	Départements concernés	Routes concernées
Lot 1 Amiens-Valenciennes secteur Est	Département Nord	A2, A23, A21(59),
Lot 2 Amiens-Valenciennes secteur sud et ouest	Département Somme et du Pas de Calais	A1, A21(62), A211, N47, N17, N25, N1(80), N425
Lot 3 District Lille	Département Nord	A25, N41, N356, A22, N227, A27, A23, A1, N355
Lot 4 District Reims-Ardennes	Département des Ardennes et de la Marne	A34, A304, N31, N51, N43, N58, N244, N1043
Lot 5 District Littoral	Départements Nord et Pas-de-Calais	A16, A216-N216, N316, N225, A25, N42, N416, N1(62)

Allotissement du marché :

L'opération de travaux est allotie.

La consultation porte sur 5 lots qui feront l'objet chacun d'un accord cadre à bon de commande mono-attributaire.

Les 5 lots sont désignés de la manière suivante :

Désignation des lots	
Lot 1	Le réseau routier national géré par le District d'Amiens-Valenciennes – secteur Est - Département Nord
Lot 2	Le réseau routier national géré par le District d'Amiens-Valenciennes – secteurs Sud et Ouest- département de la Somme et du Pas de calais
Lot 3	Le réseau routier national géré par le District de Lille
Lot 4	Le réseau routier national géré par le District Reims-Ardennes
Lot 5	Le réseau routier national géré par le District Littoral

Renseignements relatifs aux lots

Informations communes à l'ensemble des lots :

Le code CPV de tous les lots est : 45233139-3

La durée de chaque lot reprend celle du marché repris ci-dessus.

La nature et les prestations des travaux pour l'ensemble des lots comprennent :

- Les travaux préparatoires
- Le rabotage des chaussées et la production d'agrégats d'enrobés
- La fourniture, le transport et la mise en œuvre d'enrobés bitumineux
- La signalisation horizontale
- Les mesures d'exploitation (protection des travailleurs vis- vis de la circulation)
- Les plus-values de nuit et de WE

Informations complémentaires concernant chaque lot :

Lot n° 1 - Intitulé : Le réseau routier national géré par le District d'Amiens-Valenciennes – secteur Est - département Nord

L'entretien courant des chaussées de surfaces inférieures ou égales à 20 000 m² sur le réseau routier national géré par le District Amiens-Valenciennes dans le département du Nord.

Les montants minimum et maximum pour chaque période de 12 mois du lot n°1 de l'accord cadre à bon de commande sont fixés comme suit :

Minimum HT	*Minimum TTC*	*Maximum HT*	*Maximum TTC*
Aucun	***Aucun***	***2 000 000€***	***2 400 000€***

Lot n° 2 - Intitulé : Le réseau routier national géré par le District d'Amiens-Valenciennes – secteurs Sud et Ouest - département de la Somme du Pas de Calais

L'entretien courant des chaussées de surfaces inférieures ou égales à 20 000 m² sur le réseau routier national géré par le District Amiens-Valenciennes dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Les montants minimum et maximum pour chaque période de 12 mois du lot n°2 de l'accord cadre à bon de commande sont fixés comme suit :

Minimum HT	*Minimum TTC*	*Maximum HT*	*Maximum TTC*
Aucun	***Aucun***	*2 500 000€*	*3 000 000€*

Lot n° 3 - Intitulé : Le réseau routier national géré par le District de Lille

L'entretien courant des chaussées de surfaces inférieures ou égales à 20 000 m² sur le réseau routier national géré par le District de Lille dans le département du Nord

Les montants minimum et maximum pour chaque période de 12 mois du lot n°3 de l'accord cadre à bon de commande sont fixés comme suit :

Minimum HT	***Minimum TTC***	***Maximum HT***	***Maximum TTC***
Aucun	***Aucun***	*2 500 000€*	*3 000 000€*

Lot n° 4 - Intitulé : Le réseau routier national géré par le District Reims-Ardennes

L'entretien courant des chaussées de surfaces inférieures ou égales à 20 000 m² sur le réseau routier national géré par le District Reims-Ardennes dans les départements de la Marne et des Ardennes.

Les montants minimum et maximum pour chaque période de 12 mois du lot n°4 de l'accord cadre à bon de commande sont fixés comme suit :

Minimum HT	***Minimum TTC***	***Maximum HT***	***Maximum TTC***
Aucun	***Aucun***	*2 500 000€*	*3 000 000€*

Lot n° 5 - Intitulé : Le réseau routier national géré par le District Littoral

L'entretien courant des chaussées de surfaces inférieures ou égales à 20 000 m² sur le réseau routier national géré par le District Littoral dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Les montants minimum et maximum pour chaque période de 12 mois du lot n°5 de l'accord cadre à bon de commande sont fixés comme suit :

Minimum HT	***Minimum TTC***	***Maximum HT***	***Maximum TTC***
Aucun	***Aucun***	*2 500 000€*	*3 000 000€*

5 Durée d'exécution du marché de l'accord cadre :

La durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification.

Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconductions· de 12 mois pour une durée totale ne pouvant excéder 4 ans.

Chaque reconduction est tacite et débute le lendemain de l'expiration de la durée de validité de la période qui précède. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Si le RMO ne souhaite pas reconduire le marché, il doit se prononcer dans un délai d'1 mois avant la fin de la période en cours.

6 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des différents critères énoncés dans le règlement commun de consultation.

7 Conditions relatives au marché

Langues dans lesquelles les projets ou les demandes de participation peuvent être rédigées :

Le français.

8 Conditions de participation

Le marché sera conclu pour chaque lot :

- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés conjoints ou des entrepreneurs groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du RMO.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Situation juridique - références requises :

Si le candidat utilise le DUME :

Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français.

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site

https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat

La forme juridique du candidat ;

En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus ;

Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus

Capacité économique et financière - références requises :

Si le candidat utilise le DUME :

Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français.

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ***;***

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.

Capacité économique et financière – niveau spécifique minimal :

- Une déclaration du chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices, doit être supérieure à : 1 000 000,00 euros TTC

Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection :

A - Expérience :

La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et

précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

sans objet

C - Capacités techniques :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). Si le candidat fait appel aux capacités techniques de sous-traitants pour répondre aux exigences du cahier des charges, le candidat apporte les justifications des capacités du ou des opérateurs économiques envisagés et produit un engagement écrit de ce ou ces derniers justifiant qu'il en dispose pour l'exécution de l'accord-cadre sur toute sa durée.

Référence professionnelle et capacité technique -* niveau*(x) spécifique(s) minimal(aux) *:*
Sans objet.

9 Conditions particulières d'exécution :

Origine du financement :

Budget de l'État - Mission Réseau Routier National ; Programme entretien du réseau routier National ;

Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

Les prix seront révisables ;

Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

10 Autres conditions particulières :

Il sera fait application de l'article L.2112-2 du CCP, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le Règlement de Consultation.

En application des dispositions de l'article L.2112-2 du CCP, l'exécution marché comporte une clause sociale obligatoire visant à l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi ;

11 Conditions de délai et informations liées aux offres

Date limite de réception des offres :14/01/2027 à 12h00

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

12 Renseignements complémentaires

L'unité monétaire utilisée sera l'euro.

La commande électronique sera utilisée.

La facturation se fera obligatoirement par voie électronique.

Le paiement électronique sera utilisé.

13 Conditions de la consultation

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique indiquée au présent avis, après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

L**a transmission des candidatures et des offres se fera exclusivement par voie électronique** via la plate-forme de dématérialisation (http://www.marchés-publics.gouv.fr) suivant les modalités précisées dans le règlement de consultation.

* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ;

* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue.

* Le candidat ou le soumissionnaire peut faire parvenir une copie de sauvegarde dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres, soit sur un support papier ou sur support physique électronique, soit par voie électronique.

La copie de sauvegarde transmise à l'acheteur sur support papier ou sur support physique électronique doit être placée dans un pli comportant la mention « copie de sauvegarde ».

La copie de sauvegarde adressée par voie électronique est transmise au moyen d'outils et de dispositifs conformes aux exigences minimales des moyens de communication électronique prévus par les dispositions de l'arrêté du 22 mars 2019 modifié relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique (annexe 8 du code de la commande publique).

* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seraient réputées n'avoir jamais été reçues ;

*** Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique figurant dans le présent avis, le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.**

14 Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Lille

Adresse : 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62 039

Code postal : 59 014 Ville : LILLE CEDEX

Téléphone : 03 59 54 23 42 Télécopieur : 03 59 54 24 45

Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : http://www.lille.tribunal-administratif.fr

Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du

contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication au JOUE de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours *:*

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Lille

Adresse : 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62 039

Code postal : 59 014 Ville : LILLE CEDEX

Téléphone : 03 59 54 23 42

Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : http://www.lille.tribunal-administratif.fr

Envoi à la publication

Date d'envoi du présent avis : *??/ ?? /2026*
PUBLICATION AU BOAMP

Département de publication : *59*
Départements de rappel : *02 ; 08 ; 51 ; 60 ; 62 ; 80*

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Entretien et exploitation du réseau routier national structurant

CLASSIFICATION DES PRODUITS

Produits associés à cette annonce :

45 - Travaux de construction

FACTURATION

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP :